

## SOMMAIRE/

### ACTUEL/

- 4 **Brèves**  
6 **Les dérapages du travail social mis en scène**  
CORINNE SCHMID

### POINT FORT/

- 8 **Le revenu de base inconditionnel ou la participation sociale des jeunes**  
CHRISTOPHE DELAY, KARINE CLERC  
10 **La politique jeunes adultes en difficulté du canton de Vaud**  
CHRISTOPHE AMIGUET,  
PATRICIA BLUNIER CERRUOLA,  
MARLYNE NGIUVU  
12 **Travail et vieillesse: entre participation sociale et nécessité financière**  
BASILE MINYEM  
14 **Politiques d'activation et bien-être au travail**  
VÉRÉNA KELLER  
16 **Travail productif et travail reproductif: quelle intégration?**  
NADIA BAGHDADI  
18 **Entre l'emploi et le care, une troisième voie**  
KARINE CLERC

### TÊTE-À-TÊTE

- 20 **«Il m'importe que le travail social soit perçu comme une profession exercée par des spécialistes compétents»**

### AVENIRSOCIAL

- 21 **Une formation en travail social pour des prestations de qualité**  
ÉMILIE GRAFF  
22 **Acclamations et réformes à l'Assemblée des délégué-e-s**  
AVENIRSOCIAL

### BIBLIOTHÈQUE

- 23 **Livres**

### IMPRESSUM

- 24 **Annonces**

## ÉDITORIAL/ INTÉGRATION, TRAVAIL ET PARTICIPATION SOCIALE

KARINE CLERC ET VÉRÉNA KELLER

Quelle est la place du travail dans la vie des individus et dans la manière de faire société? Est-il d'abord une obligation, économique ou morale, ou aussi une possibilité de participation et de développement? Si nous pensons que «le travail» reste le grand intégrateur, il est nécessaire d'interroger la notion.

Les formes et les statuts du travail se multiplient et s'individualisent. Les femmes, les personnes au statut de sé-jour précaire, les jeunes et les personnes peu qualifiées connaissent, plus souvent que d'autres, des contrats à durée limitée, travaillent sur appel ou à temps partiel. En 2016 en Suisse, seuls deux tiers des personnes de 15 ans et plus sont actives professionnellement, le tiers restant étant constitué de rentiers et rentières, de personnes en formation et au foyer ainsi que de 3% de personnes au chômage au sens du BIT. Et n'oublions pas le gigantesque secteur du travail de reproduction, gratuit, invisible, assigné aux femmes, et assumé dans la sphère domestique et familiale.

A quelle forme et statut de travail pensons-nous quand nous le concevons comme la voie royale vers l'intégration? Nadia Baghdadi montre dans son article que le travail de care permet de s'intégrer et de participer à la société. Un article de Nancy Fraser présenté par Karine Clerc montre le potentiel émancipateur de la reconnaissance du care. Quant à Basile Minyem, il aborde différents motifs pour continuer un emploi salarié au-delà de l'âge légal de la retraite; l'intégration en est un.

Mais que signifie intégration? Le terme renvoie à une société dans laquelle il y aurait un IN et un OUT, il y aurait EUX et NOUS: des personnes qui travaillent et d'autres sans emploi, des nationaux et des étrangers, des valides et des handicapés, etc. L'intégration est pensée pour une minorité de différents poussés à s'adapter aux normes et aux comportements de la majorité. Les politiques d'intégration renvoient l'effort d'intégration aux personnes au chômage, ou de nationalité étrangère, ou en situation de ma-

ladie ou de handicap, sous peine de réduction des prestations ou d'expulsion du territoire national. Ces politiques font comme si ces personnes étaient hors société, alors qu'elles en font partie et la composent. La dimension citoyenne – développer les droits fondamentaux pour toutes et tous, favoriser la participation à la société sous une multitude de formes, promouvoir la diversité des formes de vie – est trop souvent négligée dans les politiques d'intégration.

Un article sur le dispositif vaudois pour jeunes adultes en difficulté décrit l'évolution de cette politique et en questionne la forme très centrée sur les bénéficiaires, qui risque de les stigmatiser. Celui de Vérena Keller fait l'hypothèse que le «deuxième marché de l'emploi» peut servir de modèle pour favoriser davantage de bonheur au travail. Une telle perspective pourrait être au cœur des politiques destinées aux jeunes qui, faute de qualification, risquent de se marginaliser. Les débats sur le revenu inconditionnel de base avaient ouvert une brèche dans la vision laborieuse de la participation sociale. La question est abordée dans l'article de Karine Clerc et de Christoph Delay.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante avec les contributions de ce numéro.